



AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 12 septembre 2022

Didier Galant
Président

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 septembre 2022

Conseillers présents : B. Bécouze, L. Carrier, B. Champiat, B. Chogne, R. Fradin, D. Galant, J. Hétault, J. Michallat, J.P. Ray, B. Reure, C. Roux.

Conseillers excusés : R. Barret, T. Darpin.

Membre présent : Y. Drouin

Activités :

Le Président compare les heures de vol effectuées de date à date par les appareils pendant les premiers semestres 2021 et 2022

Appareils	Heures de vol 1er sem 2021	Heures de vol 1er sem 2022
DR 400	108	130
Fk9	105	91

l'activité des appareils n'a pas connu de baisse importante (il y a même eu une légère augmentation des « vols découverte » : 12 H au lieu de 10 pour le DR 400 et 2 H pour le FK9), mais cela devrait se produire en raison de l'indisponibilité actuelle de l'instructrice avion.

Suite aux dégâts causés par les intempéries, des dossiers ont été soumis à plusieurs assureurs ; après étude des propositions et des conditions prévues par nos contrats en cours, il est décidé que l'aéroclub continuera avec la même compagnie d'assurances.

«*Croissants volants*» : malgré la météo favorable, faible participation des aéroclubs voisins.

Rallye : organisé le 11/09 par B. Chogne et T. Darpin il a connu un grand succès avec la participation de :

- 3 équipages sur le FK 9
- 4 équipages sur le DR 400
- 2 équipages sur des appareils privés

En fin de journée la coupe Rowe a été remise à Loÿs Carrier vainqueur sur BB Jodel, le 2ème prix à l'équipage : Mikaël Bidet-Crenon/Jacques Nellier sur FK 9 et le 3ème prix à Corinne et Dominique Gouby sur pendulaire.

Questions diverses :

Le C.A. décide que les taxes d'atterrissement qui sont payées par le club pour avitaillement du DR 400, le seront pour les seuls aérodromes de Vichy, Moulins, Saint Yan, Roanne et Domérat.

Une commission régionale doit être constituée pour étudier quelles pourraient être les conditions d'utilisation ou de vente du cap 10 exploité antérieurement par l'ex Région Auvergne.

Une vidéo de promotion touristique de l'agglomération du Pays de Lapalisse, demandée par l'Office de Tourisme de Vichy et financée par la Région comportera un passage consacré à l'activité de l'aéroclub.

Des contacts ont été pris avec le Rotary-Club de Saint Pourçain pour faire voler des enfants malades.

En vue de succéder à Jacques Nellier, Jacques Hétault va commencer une formation d'instructeur ULM à Mende.

Pour info : l'adresse de l'aéroclub est maintenant : 75 route de Lapalisse
Le Rançut
03120 PERIGNY